



**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DES MAUVES  
du jeudi 27 juin 2013 à 18h30**

L'an deux mil treize, le jeudi 27 juin à 18 h 30, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis au Centre Associatif et Culturel de Chaingy, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Président.

**Présents :** MM. Gudin, Derouck, Mme Langlois, MM. Dubois, Durand, Lemaire, Rousseau, Faugouin, Mme Manchec (à partir de la question n°9 : « *Cheminements doux : demandes de subvention* »), MM. Guérin, Brechenmacher, Rouxel, Mmes Vignelles, Martin, MM. Migeon, Rabier, Simonnet, Langer, Le Gallo, Pommier (à partir de la question n°9 : « *Cheminements doux : demandes de subvention* »), Mme Maignant, MM. Cuillerier, Lebrun, Renault.

**Absente excusée représentée :**

Mme Manchec avait donné pouvoir à Mme Langlois jusqu'à la question n°9 « *Cheminements doux : demandes de subvention* ».

**Absents excusés non représentés :**

M. Pommier (jusqu'à la question n°9 « *Cheminements doux : demandes de subvention* »)  
M. Richard

**Secrétaire de séance :** M. Derouck

Le procès verbal de la séance du 16 mai 2013 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

**1) Approbation des Comptes de Gestion 2012 du SIVOM d'Aménagement du Canton de Meung-sur-Loire.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, sous la présidence du doyen d'âge, a adopté les Comptes de Gestion 2012 dressés par le Receveur du SIVOM du Canton de Meung-sur-Loire, dissout l'an dernier, conformément aux instructions reçues de la Préfecture.

**2) Approbation des Comptes Administratifs 2012 du SIVOM d'Aménagement du Canton de Meung-sur-Loire.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Mme Martin et M. Durand ne prenant pas part au vote), a adopté les Comptes Administratifs de l'exercice 2012 du SIVOM d'Aménagement du Canton de Meung-sur-Loire.

### **3) Budget principal de la Communauté de Communes du Val des Mauves : approbation de la Décision Modificative n°1.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a approuvé la décision modificative n°1 sur le Budget Principal de la Communauté de Communes du Val des Mauves qui porte sur les montants suivants :

- . + 43 430,68 € en section de fonctionnement,
- . – 143 203,59 € en section d'investissement.

### **4) Répartition du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (F.P.I.C.).**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire s'est prononcé sur les modalités de la répartition du F.P.I.C. au sein de l'ensemble intercommunal pour l'année 2013 ; il a adopté une répartition dérogatoire à celle votée l'année précédente faisant référence au C.I.F. (Coefficient d'Intégration Fiscale), afin de limiter l'impact financier du prélèvement qui sera opéré sur les communes.

Un lissage du prélèvement à hauteur de 2,5 fois celui de l'année précédente sera ainsi opéré sur les communes.

### **5) Demande de subvention auprès du Conseil Général du Loiret pour le fonctionnement des Relais d'Assistantes Maternelles.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'Assemblée a autorisé Madame le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Général du Loiret pour le fonctionnement du R.A.M. des Champs d'Eau Ré et du R.A.M. du Chant des Mauves pour 2014.

### **6) Approbation des statuts de l'Office de Tourisme du Val des Mauves.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a approuvé les statuts de l'Office de Tourisme du Val des Mauves, adoptés lors de son Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2013.

### **7) Approbation du rapport d'activités 2012 du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents.**

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Locales, le Conseil Communautaire a pris acte du rapport d'activités du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents pour l'année 2012.

### **8) Coordination et sécurité des transports scolaires : extension de compétence.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a approuvé le transfert de la compétence « Coordination et sécurité des transports scolaires » à la Communauté de Communes du Val des Mauves, conformément à la réflexion engagée lors de la précédente séance.

### **9) Cheminements doux : demandes de subvention.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a autorisé Madame le Président à solliciter en temps voulu des subventions aussi élevées que possible pour la réalisation des cheminements doux dans le cadre du transfert de la compétence, acté par les communes.

### **10) Point sur l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets :**

- **Installation d'entreprises ;**
- **Dation Ruet : mise en place d'un protocole transactionnel ;**
- **Dation Ott : paiement de l'indemnité en lieu et place de la dation ;**
- **Mise en œuvre de la dation Moreau.**

Madame le Président a informé le Conseil Communautaire de l'avancée du projet d'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets ; elle a fait notamment le point sur l'implantation des entreprises intéressées, et sur les dations.

Concernant ce dernier point, l'Assemblée a autorisé Madame le Président à signer tous les actes nécessaires à la réalisation des accords ou engagements liés aux dations, ainsi que les actes notariés.

### **11) Point sur le S.P.A.N.C.**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge du S.P.A.N.C. a fait le point sur le dossier du S.P.A.N.C., et notamment sur la réalisation des diagnostics sur la commune de Huisseau-sur-Mauves.

### **12) Avis sur l'adhésion à la Société Publique Locale.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable sur le principe de l'adhésion à la Société Publique Locale, structure d'ingénierie publique locale créée par le Conseil Général du Loiret.

### **13) Questions et communications diverses.**

Madame le Président a informé les membres sur les devis reçus de différents prestataires concernant la dématérialisation des actes transmis au contrôle de légalité, et sur l'avancement du dossier des groupements de commandes.

Madame le Président a informé l'Assemblée du lancement d'une étude économique menée sur les zones d'activités par le Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce.

Madame le Président a informé des dates des prochains Conseils Communautaires :

- Jeudi 19 septembre 2013 à 18h30 à Huisseau-sur-Mauves,
- Jeudi 8 novembre 2013 à 18h30 à Saint-Ay.

Affiché le : 02/07/2013.

Meung-sur-Loire, le 1<sup>er</sup> juillet 2013  
Le Président,



Pauline MARTIN

